

COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 4 MARS 2018

TENUE à Pacy sur Eure.

Ouverture de l'AGE à 14h30

1/ Présentation des modifications au statuts

Le président après distribution à l'ensemble des participants des modifications des statuts en donne la lecture.

Il rappelle que ces modifications sont mineures et ont pour but d'assouplir les règles d'accession au bureau du club et formaliser la désignation des futurs présidents.

Après lecture des articles modifiés il est passé au vote.

2/ Vote des modifications

Les modifications sont adoptées à l'unanimité des votants.

Clôture AGE à 14h50.

Rédigé par Alain LUBAT président sortant.